- Le renforcement et l'élargissement des programmes d'études nord-américaines afin de faciliter l'établissement de liens trilatéraux en vue de l'exécution de recherches et de la mise sur pied de programmes d'études.
- La création d'un programme d'appui soutenu aux programmes d'échanges trilatéraux, de recherche et de formation à l'intention des étudiants.

Mesures à étudier plus avant et à mettre en oeuvre en 1994 :

1. La création d'un conseil des entreprises et de l'enseignement supérieur nordaméricain, composé de hauts responsables du monde des affaires et des milieux de l'enseignement supérieur de nos trois pays, qui se ferait le champion, dans ces deux secteurs et à travers l'Amérique du Nord, d'un partenariat plus solide en vue de la réalisation d'objectifs communs. Ce conseil entretiendrait un large dialogue avec les établissements et les organisations concernés pour promouvoir la coopération trilatérale.

La création, par ce conseil, d'un consortium des entreprises nord-américaines pour la recherche, le développement et la formation trilatéraux, pour une période initiale de sept ans. Ce consortium aurait pour mission d'obtenir des fonds du secteur privé, en ralliant l'adhésion d'entreprises de nos trois pays. Ces fonds seraient affectés à la réalisation

- d'initiatives profitables au monde des affaires et aux milieux de l'enseignement supérieur en matière de recherche et de formation.
- 2. Dans le cadre du fonctionnement à long terme du NADERN, la mise sur pied, assortie d'un plan de mise en oeuvre, d'un consortium qui verrait à procurer l'accès à des cours de formation à distance de niveau supérieur reconnus, de même qu'à élaborer un mécanisme d'attribution de diplômes pour de tels programmes polyvalents.
- La poursuite et l'accroissement du soutien qu'accordent des organismes de subvention de la recherche, des fondations et d'autres partenaires à des programmes de recherche en collaboration et à des réseaux de recherche trilatéraux.

Nous, les participants au Symposium de Vancouver, recommandons ces conclusions et propositions qui se veulent une contribution positive à la formulation et à l'exécution de politiques publiques appropriées, de nature à soutenir et à favoriser l'internationalisation de l'enseignement supérieur.